



La Belgique étoffe sa production d'énergie renouvelable.

© PIERRE-VVES THIENPONT

Le gouvernement veut rajouter 1,4 GW d'éolien en mer du Nord

La capacité maximale de la zone Princesse Elisabeth passera de 2,1 à 3,5 GW. Avec les moulins existants, le renouvelable offshore belge atteindra un total de 5,8 GW. Les nouvelles éoliennes seront reliées à la terre via une « île énergétique ».

fixé à 17,5 % d'ici 2030, il va falloir cravacher.

Pour l'Etat fédéral, le principal levier d'action est celui de l'éolien offshore. La ministre de l'Energie, Tinne Van der Straeten (Groen), et le vice-Premier et ministre en charge de la mer du Nord, Vincent Van Quickenborne (Open VLD), ont obtenu du gouvernement le feu vert pour accroître la capacité maximale de la deuxième zone éolienne au large de la côte belge – la zone Princesse Elisabeth en face de La Panne – pour la porter de 2,1 à entre 3,1 et 3,5 GW, grâce à l'utilisation de moulins plus grands, plus puissants et plus efficaces – avec des turbines de 15 à 17 MW contre 3,3 à 9,5 MW actuellement. Cette deuxième concession, de 285 km², viendra compléter la première zone de 225 km² au large de Zeebrugge, où les neuf parcs éoliens développent déjà 2,26 GW. L'accroissement de capacité permettra d'« économiser » 2 millions de tonnes supplémentaires de CO₂ par an, portant le total des réductions annuelles d'émissions à 8,6 millions de tonnes pour les deux zones.

La puissance totale offshore belge en mer du Nord passera donc à un maximum de 5,8 GW. C'est presque autant que l'actuel parc nucléaire (6 GW)... à ceci près que le « rendement électrique » (on parle de « facteur de charge ») n'est pas le même : alors que des réacteurs nucléaires produisent en moyenne 80 % du temps, des éoliennes en mer ne tournent que pendant 40 à 45 % de l'année. Pour l'ensemble des 5,8 GW d'éoliennes offshore, la production totale serait de l'ordre de 25 TWh par an – à comparer

avec la consommation électrique annuelle totale du pays qui varie depuis dix ans entre 82 et 84 TWh.

Le vent ne souffle pas toujours

Bémol : le vent ne souffle pas toujours quand la consommation est la plus élevée (les longues soirées d'hiver, par exemple). Il faudra, d'une manière ou d'une autre, stocker cette électricité renouvelable lorsqu'elle est excédentaire (batteries, production d'hydrogène vert...) et surtout la compléter lorsqu'elle sera insuffisante, singulièrement dans la perspective de la sortie progressive du nucléaire d'ici 2025. C'est d'ailleurs tout l'enjeu du mécanisme de rémunération de capacité (CRM), le système de subside mis en place par le gouvernement qui se traduira, si tout se passe bien, par la construction de trois nouvelles centrales au gaz pour compléter les creux de production du renouvelable.

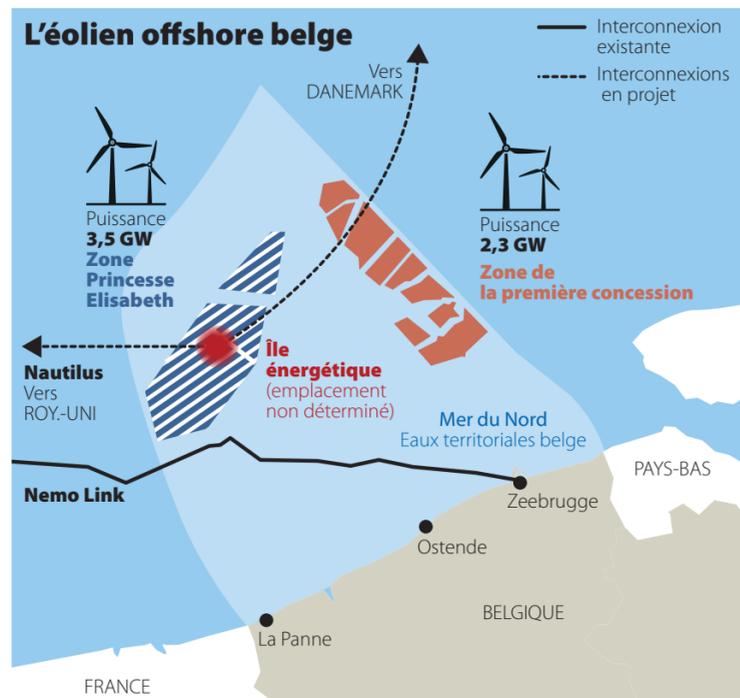
Notons toutefois qu'on n'en est pas encore là. Le calendrier ne prévoit la mise aux enchères qu'à la mi-2023 et la mise en service des premières éoliennes de la zone Princesse Elisabeth qu'à la fin 2026-début 2027 – c'est un an après la fermeture programmée du dernier réacteur nucléaire, sauf si le gouvernement décide en novembre de prolonger 2 GW d'électricité atomique, comme il s'en est laissé la possibilité. Entre-temps, il faudra aussi construire une « île énergétique » – à base de caissons immergés et non pas de sable surélevé – par laquelle le courant des éoliennes transitera vers la terre ferme.

C'est Elia, le gestionnaire du réseau haute tension, qui est chargé du projet, dont le coût est estimé entre 400 et 450 millions d'euros pour la seule île, auxquels il faudra ajouter celui des installations électriques – on parle d'un total dépassant le milliard d'euros, bien qu'il soit difficile de faire une projection de coût précise, dès lors que le projet est loin d'être bouclé. Il s'agira d'une technologie « hybride », qui permet à la fois de transporter le courant produit par les éoliennes, mais aussi de raccorder de nouvelles interconnexions futures avec la Grande-Bretagne (projet Nautilus) et avec le Danemark.

Enfin, il faudra distribuer cette électricité vers les consommateurs – ménages, entreprises et industriels – à travers le pays, ce qui devra se faire via les nouvelles lignes à haute tension Ventilus (entre Zeebrugge et Avelgem) et Boucle du Hainaut (entre Avelgem et Courcelles), qui sont suffisamment dimensionnées pour accueillir le courant de la zone Princesse Elisabeth gonflée à 3,5 GW, assure-t-on chez Elia. Les deux projets font toutefois l'objet de beaucoup d'opposition de la part des riverains dans les zones traversées, et leur mise en service n'est prévue au mieux qu'en 2028 par le gestionnaire du réseau.

BERNARD PADOAN

Le constat est sans appel : la Belgique est en retard sur ses objectifs européens de production d'énergie d'origine renouvelable – en 2020, 13 % de la consommation belge aurait dû provenir de sources vertes, mais nous n'avons atteint que 11,68 %. Le déficit à la fin de l'année dernière était de près de 1.400 GWh pour l'Etat fédéral. Ce dernier avait d'ailleurs dû acheter des excédents de production d'électricité renouvelable dans d'autres pays européens – dont coût de plus de 20 millions d'euros. Sachant que le palier suivant est



Semaines du vin Spar

jusqu'au 3 novembre inclus !

SUPERBES PROMOS SUR NOS MEILLEURS VINS !



2+1 GRATIS*



Château Lamothe
AOP Bordeaux
France – rouge 75 cl

~~20⁹⁷~~
3 POUR 13⁹⁸
soit € 4,66/bouteille

*33,33% de réduction à l'achat de 3 bouteilles, déduit à la caisse sur présentation de XTRA. Notre savoir-faire se déguste avec sagesse.



monspar.be pour plus de promotions
Marijn du Spar de Courtrai

